

30 ans apres! Souvenir du 28 novembre 1877



WILFRID LAURIER

L'histoire politique de sir Wilfrid présente des aspects qui commandent l'attention.

La fidélité de ses électeurs de Québec-Est durant trente années consécutives à venir au 28 novembre 1907 est une de ces particularités qu'il fait bon rappeler, comme un noble exemple de fermeté de convictions et de fidélité aux principes, car sur ces trente années, il ne faut pas oublier que vingt furent passées dans les froides régions de l'opposition. Il fallait aux vieux libéraux de Québec-Est une dose plus qu'ordinaire d'énergie pour retourner à l'assaut à chaque élection générale, sans autre consolation que de rester à peu près seuls debout sur le champ de bataille. On les a souvent, à bon droit, appelés la vieille garde.

L'on a dit, à ce propos, que sir Wilfrid était un "chanceux", et, pour le prouver, l'on a fait longtemps contraster ses succès faciles de Québec-Est avec sa persistante mauvaise fortune à Ottawa. Longtemps, en effet, des adversaires, plus redoutables, il est vrai, que la plupart de ses concurrents de Québec-Est, ont espéré faire échec à l'idée libérale incarnée dans Laurier. Tout un grand parti, dirigé par quelques-uns des premiers hommes d'Etat de notre époque, jouissant du prestige de la tradition, des alliances puissantes et de la possession du pouvoir, s'interposait entre elle et le peuple pour empêcher Laurier d'arriver à la tête du pays : le peuple a renversé l'obstacle, et l'idée libérale est devenue maîtresse de nos destinées.

A l'instar de Québec-Est, et depuis dix ans passés, le Canada est resté fidèle lui aussi au chef qu'il s'est librement donné.

Le choix primitivement fait par une population canadienne-française a été confirmé par l'électorat anglais du pays. Cette double allégeance peut bien paraître fortuite aux yeux de quelques-uns : elle n'en est pas moins une réalisation certaine de "l'entente cordiale" et de la concentration des énergies pour le progrès de la patrie commune.

Nous répétons ici ce que disait de lui un confrère de cette ville il y a dix ans :

"M. Laurier est, de tous les hommes de notre race, celui qui a le mieux compris son époque. Appelé à vivre avec des Anglais, il s'est assimilé leur langue, il leur a emprunté les qualités qui abondent chez eux, l'esprit de méthode, la netteté du discours, la modération en tout, la courtoisie dans la discussion, la droiture dans les relations d'homme à homme. Ce qui nous

sépare les uns des autres—langue, religion—ne devrait pas, selon lui, nous diviser. Il est lui-même la vivante démonstration de la possibilité de l'enseignement bilingue." Le rôle politique de sir Wilfrid a été considérable jusqu'ici. Il a eu à faire face à quelques-uns des plus difficiles problèmes administratifs qui se soient offerts à la considération d'un chef de gouvernement. Il les a résolus, dans tous les cas avec sagesse, dans la plupart avec une habileté qui lui a valu en Europe même le titre d'homme d'Etat de premier ordre. Là où il n'a pas réussi à donner entière satisfaction aux grands intérêts en jeu, attendons le jugement de l'histoire, qui lui rendra justice.

Mais on peut dire dès maintenant que la carrière de ce citoyen, toute d'honneur et de travail, toute consacrée à son pays, servira d'exemple et d'encouragement aux hommes que le présent et l'avenir destinent à la politique. Si les opinions et les actes de sir Wilfrid n'ont pas ralliés toutes les intelligences, ses motifs désintéressés et sa bonne foi n'ont jamais été révoqués en doute. A ce point de vue, la vie publique de sir Wilfrid comporte un enseignement profitable. C'est le secret de cette "chance" continue que le petit nombre appelle insolente, mais qui est tout au plus insolite à cause de sa trop rare occurrence dans notre monde officiel.

Et puisque le progrès du pays est la conséquence de cet heureux hasard, puisque la patrie canadienne se fait plus grande, plus intellectuelle, plus forte sous l'impulsion de ce libéralisme éclairé dont sir Wilfrid Laurier lui a appris la pratique avec la théorie, pénétrons-nous de ses méthodes et prouvons-lui notre reconnaissance en les imitant.

Laurier et Québec-Est

Brillante et pittoresque séance jeudi soir au Club Laurier. On a d'abord célébré le 30e anniversaire de la première élection de l'hon. M. Laurier à Québec-Est. Salle décorée; le portrait de Laurier, avec la devise du Club : Avant tout canadien, bien en évidence; le buste de Laurier sur la scène, auquel s'adressèrent dramatiquement toute une série de discours élogieux, par l'hon. Lomer Gouin, ses collègues les hon. MM. Roy et Kaine, M. Delage, M.P.P., M.M. J. A. Lane, N. Levasseur, P. V. Savard, Jos. Turcotte, Jules Patry.

Au début de la séance, le président actif du Club, M. Laurent Moisan, céda courtoisement le fauteuil au président honoraire, le Dr Ch. Côté, M.P.P., qui fit les honneurs avec dignité. De l'avis unanime, le premier ministre Gouin prononça un bijou de discours qui le rangea au premier rang des orateurs nationaux, et le public de Québec-Est est bon juge. Des exclamations froidement ironiques conspuent le nom du Dr Jobin lorsqu'on lit sa lettre d'excuse; M. Lane, son futur adversaire, est acclamé de façon significative. Le modeste nom de la Vigie est salué d'applaudissements. Voilà quelques incidents de la soirée, assez pour faire voir de quel côté souffle le vent.

Apothéose de sir Wilfrid Laurier, retenu à Ottawa par ses devoirs parlementaires. Un télégramme de félicitations lui est expédié séance tenante, et l'assemblée vote unanimement une résolution commémorative du triomphe de 1877, qui lui sera envoyée par la poste.

Une trentaine de vétérans de 1877, décorés d'un joli insigne rouge foncé, occupent les places d'honneur sur l'estrade. Avant de clore la séance, le président les invite à se réunir pour former un groupe photographique qui sera présenté à sir Wilfrid comme souvenir.

Tableau d'honneur

Faisons l'appel des noms trente ans après l'événement célébré le 28 par le Club Laurier.

D'abord les principaux tribuns du parti Laurier :

Table with 2 columns: 1877 and 1907. Lists names of Laurier's tribunes and their current status (e.g., mort, sénateur, juge, etc.).

(D'après l'Événement des 22 et 23 nov. 1877.)

Electeurs de Québec-Est qui ont signé le bulletin de présentation de l'honorable Wilfrid Laurier le 21 novembre 1877 :

Table with 2 columns: Survivants and Disparus. Lists names of Laurier's supporters in 1877 and their current status.

Autres noms de survivants qui prirent part à l'élection de 1877 :

Table with 2 columns: Survivants and Disparus. Lists names of other participants in the 1877 election and their current status.

Pensées de Laurier

En relisant les lignes ci-dessous, on dira que ce fut vraiment un inspiré, que cet homme dont la voix retentit encore avec tant de force à nos oreilles, à trente ans de distance.

Les vérités qu'il exprimait alors sont encore toutes d'actualité. Elles portent le cachet de l'immuabilité. Ce fut le 26 juin 1877 que l'hon. M. Laurier prononça à l'Académie de Musique, sur l'invitation du Club Canadien, son mémorable discours sur le libéralisme politique, qui est resté l'évangile du parti libéral canadien.

Quelques mois après, Québec-Est en consacra les principes par l'éclatante victoire du 28 novembre, répétée depuis à chaque élection générale. Québec-Est est encore et toujours prêt à se battre pour soutenir la brillante thèse de 1877, dont voici quelques fragments :

Toutes les objections à nos doctrines peuvent se résumer dans les propositions suivantes :

1° Le libéralisme est une forme nouvelle de l'erreur, une hérésie déjà virtuellement condamnée par le chef de l'Eglise ;

2° Un catholique ne peut pas être libéral.

On me demandera : qu'est-ce que le libéralisme catholique ? Sur le seuil de cette question, je m'arrête. Cette question n'entre pas dans le cadre de mon sujet ; au surplus, elle n'est pas de ma compétence. Mais je sais et je dis que le libéralisme catholique n'est pas le libéralisme politique. S'il était vrai que les censures ecclésiastiques portées contre le libéralisme catholique fussent s'appliquer au libéralisme politique, ce fait constituerait pour nous, Français d'origine, catholiques de religion, un état de choses dont les conséquences seraient aussi étranges que douloureuses.

Si nous, qui sommes catholiques, n'avons pas le droit d'avoir nos préférences, de deux choses l'une : ou nous serions obligés de nous abstenir complètement de prendre part à la direction des affaires de l'Etat, et alors la constitution—cette constitution qui nous a été octroyée pour nous protéger—ne serait plus entre nos mains qu'une lettre morte ; ou nous serions obligés de prendre part à la direction des affaires de l'Etat sous la direction et au profit du parti conservateur, et alors notre action n'étant plus libre, la constitution ne serait encore entre nos mains qu'une lettre morte, et nous aurions par surcroît l'ignominie de n'être plus, pour ceux des autres membres de la famille canadienne qui composent le parti conservateur, que des instruments et des comparses.

Pour moi, j'appartiens au parti libéral. Si c'est un tort d'être libéral, j'accepte qu'on me le reproche ; si c'est un crime d'être libéral, ce crime, j'en suis coupable. Je ne demande qu'une chose, c'est que nous soyons jugés d'après nos principes.

L'idée libérale, non plus que l'idée conservatrice, n'est pas une idée nouvelle ; c'est une idée vieille comme le monde, que l'on retrouve à chaque page de l'histoire du monde, mais ce n'est que de nos jours qu'on en connaît la force et le poids, et qu'on sait l'utiliser. La vapeur existait avant Fulton mais ce n'est que depuis Fulton qu'on connaît toute l'étendue de sa puissance.

Sur quelque sujet que ce soit, dans le domaine des choses humaines, le vrai se manifeste pas également à toutes les intelligences.

La liberté ne serait bientôt qu'un vain mot si elle laissait sans contrôle ceux qui ont la direction du pouvoir. Un homme dont la sagacité étonnante a formulé les axiomes de la science gouvernementale avec une justesse qui n'a jamais été, jusqu'ici, atteinte, a dit : "Eternal vigilance is the price of liberty".

Quel sera le lien de cohésion qui réunira chacun des différents groupes ?... Ce sera, ou le principe libéral, ou le principe conservateur. Vous verrez ensemble ceux qu'attire le charme de la nouveauté, et vous verrez ensemble ceux qu'attire le charme de l'habitude.

Entre ces deux idées qui constituent la base des partis, peut-il y avoir une différence morale ? L'une est-elle radicalement bonne, l'autre radicalement mauvaise ?... Toutes deux sont ce qu'on appelle en morale indifférentes, c'est-à-dire que toutes deux sont susceptibles d'appréciation, de pondération et de

RÉMINISCENCE

Un témoin oculaire nous raconte un intéressant incident de l'élection de 1877. A l'arrivée de M. Laurier d'Arthabaska le 8 novembre, les conservateurs, alors rois et maîtres à Québec, étaient tellement alarmés de sa candidature qu'ils menaçaient de lui faire un mauvais parti ; on parlait d'œufs pourris, une bande avait même été organisée pour manifester violemment. Le chef de cette bande, un "homme fort" bien connu et qui depuis est devenu aussi fervent libéral qu'il était alors conservateur, était dans la foule sur le quai du Grand-Tronc à l'arrivée du jeune chef libéral. Un de nos amis eut l'idée d'aller à lui et de lui offrir de le présenter à M. Laurier.—Mais je ne le connais pas, répondit l'autre, et ne tiens pas à le connaître.—Peu importe, reprit notre ami, tu es un bon Canadien, et tu dois être fier de tes compatriotes qui se distinguent. Viens !—Le fier-à-bras finit par accepter, et fut présenté à M. Laurier, qui lui tendit la main avec tant de bonne grâce et lui adressa un tel regard et de si bonnes paroles que le brave homme fut gagné du coup. Il se retira dans la foule en chantant les louanges de Laurier, et les troubles-fête, n'ayant plus de chef, ratèrent complètement leur affaire.

Cet incident prouve bien de quel étonnant magnétisme notre chef était doué dès cette époque. Depuis lors, partout où il s'est montré au peuple, dans n'importe quelle partie du Dominion, son ascendant sur les foules a toujours été croissant. Il n'est pas étonnant qu'il soit l'homme le plus populaire du pays, sans aucune exception.

Dieu nous garde de nos amis!

L'Événement a eu l'extrême bienveillance—chose rare chez cette feuille—de ne pas trouver à redire à ce que lord Strathcona ait fait cadeau d'une automobile à sir Wilfrid Laurier. Toutefois l'organe du sénateur au coffre ajouté :

"Mais si le même cadeau était fait à un premier ministre conservateur, quels cris d'indignation nous entendrions !

"Le même lord Strathcona fit un jour un cadeau à lady Macdonald.

"Aussitôt tapage immense dans la presse libérale, insinuation de corruption, etc."

L'organe bleu n'a pas été heureux dans son rapprochement : les deux cas sont bien différents, comme nous allons le démontrer.

Dans le cas de lord Strathcona, voici un archi-millionnaire, qui n'a rien à attendre de Sir Wilfrid, qui lui offre en cadeau une automobile à l'occasion de son anniversaire de naissance. Le procédé était assurément très délicat.

En est-il bien de même de Sir John ? Il venait de faire voter par le Parlement un prêt de trente millions de piastres au C. P. R. et c'est à la suite de cette insigne faveur qu'une rivière en diamants, évaluée à une vingtaine de mille piastres, fut donnée en cadeau à lady Macdonald. Et plus tard, à la mort de Sir John, il fut constaté par son testament qu'il possédait des parts acquittées du Pacifique Canadien au montant d'une centaine de mille piastres.

C'est aussi pour la même raison que ces infâmes libéraux trouvèrent inconvenant pour sir Hector Langevin, alors qu'il était ministre des Travaux publics, d'avoir accepté un cadeau en argent des entrepreneurs dont les contrats dépendaient de lui.

Tout le monde admettra que le cas de Sir Wilfrid est bien différent des deux autres.

L'Événement a manqué là une fameuse occasion de se taire.

Curieuse explication d'un rébus

On est très libre à la Libre Parole. Il ne fait pas bon d'y laisser traîner sa signature. On vous la prend sans cérémonie, et on vous la flanque dans le journal. On fera des excuses après. Voici celles que la L. P. vient d'adresser à M. le sénateur Choquette.

"Nous avons, la semaine dernière, reproduit du Soleil une lettre relativement à la mise à la retraite du colonel Wilson; mais c'est par erreur, et nous le regrettons, que le sénateur Choquette ait (sic !) été mis au bas de cette lettre ; nous avions donné instruction à un de nos assistants de reproduire cette lettre et d'ajouter dans les commentaires qu'il était vœu que le Citoyen y mentionnât, comme ayant eu une discussion assez piquante, avec l'ex-commandant de la citadelle, était M. le sénateur Choquette.

"L'on a malheureusement compris que M. Choquette était l'auteur de la lettre et son nom fut erronément mis comme signature.

"Nous espérons que nos lecteurs, et M. Choquette, prendront note de l'explication de cette erreur commise avec la plus entière bonne foi..."

Un mot prophétique

Dernier paragraphe d'un article de M. Hector Fabre dans l'Événement du 11 octobre 1877. (M. Fabre rentrait d'Europe et reprenait la direction de l'Événement, que M. C. J. L. Lafrance avait rédigé avec talent pendant son absence.)

"Sans parti pris d'enthousiasme, sans partialité amicale, je puis dire que je ne connais pas à l'heure qu'il est d'homme public plus en état que M. Laurier de comprendre les nécessités de la situation et d'y satisfaire, d'embrasser les horizons nouveaux et de s'y orienter. Il a le prestige, il a le talent ; c'est à lui de nous guider, à nous de le seconder."

Le Club Libéral de Québec-Centre vient de décider d'offrir avec le concours des autres clubs libéraux de Québec, un banquet à l'hon. L.-A. Taschereau, l'un de ses membres, à son retour d'Europe, le jeudi 19 du mois prochain. L'affaire promet d'être brillante ; elle aura lieu au Château Frontenac.

Affaire Parent-Legris

(Suite et fin des notes de l'hon. Juge Cooke.)

Comme l'a dit la Cour d'Appel, RE BENNING-RIELLE 20, R. L. 537: "La malice s'infère en loi de la nature et de la fausseté de l'accusation."

Au moment où le défendeur plaide la vérité des faits, il a eu le temps de se renseigner.

La preuve établit enfin la position bien connue des parties dans la cause.

JOHNSON J. 1878, I. L. N. 162, 3 LEPAGE vs. WYLIE.

"Aggravation of slander by unfounded plea. The Defendant has not contented himself with simply denying the thing, not with admitting and apologizing for it, but he has been utterly unable to prove."

5, B. R. ANGERS vs. PACAUD.

Le juge dans l'appréciation des faits, pour fixer le montant des dommages, exerce les fonctions du jury, et comme lui prend en considération la gravité de l'acte libelleux, la position des parties, et les plaidoyers produits.

Ce n'est pas tant le montant que le fait de la condamnation qui opère la revendication de l'honneur outragé.

Prenant en considération toutes les circonstances, j'en suis arrivé à la conclusion que le demandeur doit avoir jugement pour \$1,000.00 avec les dépens de l'action telle qu'intentée.

Si on l'en croit, il n'a pas dit à Asselin que son rapport envoyé au journal n'était pas vrai, mais qu'il était outré.

Il est naturel de penser que le journaliste adoucit ordinairement les expressions trop rudes qui échappent à un orateur dans la chaleur de la discussion.

Le défendeur qui s'est rendu plus tard dans le comté, pour chercher des témoins, et questionner Petit, aurait dû prendre ses précautions plus tôt, se renseigner à temps et déclarer aussitôt après la poursuite qu'on avait dénaturé son discours et mal interprété ses paroles.

Si on l'en croit, il n'a pas dit à Asselin que son rapport envoyé au journal n'était pas vrai, mais qu'il était outré.

Il est naturel de penser que le journaliste adoucit ordinairement les expressions trop rudes qui échappent à un orateur dans la chaleur de la discussion.

Le défendeur qui s'est rendu plus tard dans le comté, pour chercher des témoins, et questionner Petit, aurait dû prendre ses précautions plus tôt, se renseigner à temps et déclarer aussitôt après la poursuite qu'on avait dénaturé son discours et mal interprété ses paroles.

Si on l'en croit, il n'a pas dit à Asselin que son rapport envoyé au journal n'était pas vrai, mais qu'il était outré.

Il est naturel de penser que le journaliste adoucit ordinairement les expressions trop rudes qui échappent à un orateur dans la chaleur de la discussion.

Le défendeur qui s'est rendu plus tard dans le comté, pour chercher des témoins, et questionner Petit, aurait dû prendre ses précautions plus tôt, se renseigner à temps et déclarer aussitôt après la poursuite qu'on avait dénaturé son discours et mal interprété ses paroles.

Si on l'en croit, il n'a pas dit à Asselin que son rapport envoyé au journal n'était pas vrai, mais qu'il était outré.

Il est naturel de penser que le journaliste adoucit ordinairement les expressions trop rudes qui échappent à un orateur dans la chaleur de la discussion.

Le défendeur qui s'est rendu plus tard dans le comté, pour chercher des témoins, et questionner Petit, aurait dû prendre ses précautions plus tôt, se renseigner à temps et déclarer aussitôt après la poursuite qu'on avait dénaturé son discours et mal interprété ses paroles.

Si on l'en croit, il n'a pas dit à Asselin que son rapport envoyé au journal n'était pas vrai, mais qu'il était outré.

Il est naturel de penser que le journaliste adoucit ordinairement les expressions trop rudes qui échappent à un orateur dans la chaleur de la discussion.

Le défendeur qui s'est rendu plus tard dans le comté, pour chercher des témoins, et questionner Petit, aurait dû prendre ses précautions plus tôt, se renseigner à temps et déclarer aussitôt après la poursuite qu'on avait dénaturé son discours et mal interprété ses paroles.

Si on l'en croit, il n'a pas dit à Asselin que son rapport envoyé au journal n'était pas vrai, mais qu'il était outré.

Il est naturel de penser que le journaliste adoucit ordinairement les expressions trop rudes qui échappent à un orateur dans la chaleur de la discussion.

Le défendeur qui s'est rendu plus tard dans le comté, pour chercher des témoins, et questionner Petit, aurait dû prendre ses précautions plus tôt, se renseigner à temps et déclarer aussitôt après la poursuite qu'on avait dénaturé son discours et mal interprété ses paroles.

Si on l'en croit, il n'a pas dit à Asselin que son rapport envoyé au journal n'était pas vrai, mais qu'il était outré.

Il est naturel de penser que le journaliste adoucit ordinairement les expressions trop rudes qui échappent à un orateur dans la chaleur de la discussion.

Le défendeur qui s'est rendu plus tard dans le comté, pour chercher des témoins, et questionner Petit, aurait dû prendre ses précautions plus tôt, se renseigner à temps et déclarer aussitôt après la poursuite qu'on avait dénaturé son discours et mal interprété ses paroles.

Protestation

(Du Journal de Françoise)

L'indécence qui vient d'être commise dans un journal de notre ville, où l'on a souffert, dans ses colonnes, la publication des lettres privées d'une femme, me met dans la pénible nécessité de protester dans ces pages, vouées à la cause de mon sexe, contre ce procédé répréhensible et indigne.

Je me demande, avec stupéfaction, comment des étrangers, — dont l'un d'eux, naguère encore, était prêt à faire bon marché de son honneur contre un traitement de cinquante dollars par mois, — puissent avoir assez d'influence sur l'esprit de l'un des nôtres pour obliger le journal confié à sa direction à faire une besogne injustifiable, à quelque point de vue qu'on puisse la juger.

Quelle cause ces lettres ont-elles servi? Qu'y a-t-on lu? Des phrases dont la politesse aurait pu être banale, si leur gracieuse tournure ne leur eût prêté une valeur littéraire d'un charme peu ordinaire. Félicitons-en, en passant, l'aimable épistolière.

Si l'on a voulu faire servir cette correspondance à établir l'existence d'une amitié entre celle qui l'écrivait et la destinataire, cette possibilité n'a jamais été niée que je sache, et qu'est-ce que cela prouverait une fois de plus? Si ce n'est que dans ce monde, la confiance est souvent trompée, et qu'on peut accorder son estime à des personnes qui en sont tout à fait indignes.

C'est celle qui a dû livrer ces délicats feuillets à des mains peu scrupuleuses, que je plains. Loin de moi, la pensée d'accuser une femme pour en défendre une autre. Je songe plutôt que la "puissance de mari" exige, parfois, je le sais, des sacrifices cruels, et je me tais.

Quant la colère et le ressentiment que les déboires du directeur du Nationaliste lui ont fait éprouver se seront apaisés, il regrettera, j'en suis sûre, ce malheureux incident.

Il commence à se glisser dans le journalisme canadien, la déplorable propension d'y faire intervenir les femmes. Je parle des femmes qui ne s'occupent point de la chose publique et qui, paisibles et silencieuses, à leur foyer, épouses et mères respectées, méritent notre respect et notre admiration.

Cet abus doit être sévèrement dénoncé. Il est trop étranger à nos mœurs, au code d'un gentilhomme; il constitue un danger trop réel à l'honneur de nos familles et à celui de notre race, pour ne pas être légitimé par le mépris de tous les honnêtes gens.

J'ose à peine, ici, faire allusion à une infamie, parue, au cours d'un article politique publié il y a quelques semaines, dont l'odieuse marque à jamais au front celui qui en est l'auteur.

L'indignation profonde que ces propos outrageants ont soulevée, est suffisante à venger la femme exquise et si parfaitement honorable qui y est visée, du douloureux affront qu'on a voulu lui infliger.

Mais où allons-nous, grand Dieu! pour que nous puissions voir de pareilles monstruosité? Que devenons-nous, quand on peut impunément mailler ce qu'il y a de plus sacré au monde: l'honneur d'une femme?

Nous aurions pu espérer n'être pas les témoins attristés de ces indignités.

FRANÇOISE.

Chapitre des chapeaux

Le chapeau champignon, que la mode vient d'imposer à ces dames, nous rappelle la cruelle boutade que se permettait au même sujet un journal de France en 1878:

"Quel est le sauvage, quelle est l'aliénée, quel est le vandale, quel est le barbare qui a bien pu imaginer la forme nouvelle des chapeaux dont se coiffent tant de Parisiennes, dociles esclaves du panurgisme?"

"Vous les avez vus comme moi, ces hideux couvre-chefs qui rappellent avec aggravation de laidure la vision des casquettes d'invalides ou les abat-jour verts des malheureux atteints d'un commencement de cataracte sont obligés de s'affubler pour fuir la clarté du soleil."

"Il n'est pas de femme, si jolie qu'elle soit, qui puisse résister à cet éteignoir abominable."

S'il faut ressusciter les vieilles modes de trente ans passés, on pourrait mieux choisir.

Le parti des imposteurs

(De l'Aréopage du Nord)

"M. le sénateur Legris a été condamné à \$1,000 de dommages en faveur de l'hon. M. Parent qu'il avait traité de voleur public dans une assemblée tenue à Sainte-Thérèse, en 1904, au cours de la lutte électorale de MM. Jean Prévost et Olivier Asselin."

C'est encore une des têtes du parti des imposteurs nationalistes qui vient de recevoir ce soufflet.

Devant les tribunaux, c'est-à-dire devant le droit et la justice, les orateurs et les écrivains nationalistes sont à toute minute convaincus d'imposture. C'est un de leurs caractères distinctifs.

On se rappelle que c'est au cours du procès que vient de perdre le sénateur Legris, qu'Olivier Asselin a contredit sous serment un compte-rendu écrit par lui-même et publié dans la Patrie.

Ce zant homme s'est lui-même placé dans ce déshonorant dilemme: ou il a menti dans son compte-rendu de 1904, ou il s'est parjuré à Trois-Rivières en 1907.

Et ces gens-là se donnent comme les parangons de toutes les vertus civiques!

CARTES D'AFFAIRES

Haute-Ville: Tel. 891, Succ.: Tel. 2579
Lavigueur & Hutchison
Importateurs de Pianos, Orgues, Instruments, de Musique de toutes espèces.

Joseph P. TU COTTE
AVOCAT
Etude: 195 rue St-Joseph. — Télép. 2311
Résidence: 194 rue du Roi.

PETER FRENCH
AVOCAT
139, rue St-Pierre, Québec.
Victoria Chambers. Tel. 727

Dr. L. J. Montreuil
Ex-Eleve des Hôpitaux de Paris et Berlin.
Spécialité: Maladies des Yeux, Nez, Gorge et Oeilles.

No. 9 1/2 RUE ST-JEAN
Heure de consultations: A.M. 10 à 12 heures
P.M. 1 à 4, et 7 à 8 heures.
Tél. 1539

Dr J. Eudore Parent
Ex-Eleve des Hôpitaux de Paris
Ex-interne de la Charité de Lyon

SPECIALITE: Maladies Nerveuses et Mentales, Epilepsie, Hystérie, Neurasthénie.

BUREAU: 17 RUE ST-JEAN
TELEPHONE 3144

SYNOPSIS DES REGLEMENTS POUR HOMESTEADS AU NORD-OUEST

Toute section de nombre pair, non déjà réservée sur les terres fédérales du Manitoba, de la Saskatchewan et d'Alberta, excepté 8 et 26, peut être prise comme homestead par n'importe quelle personne, chef de famille, ou tout homme âgé de plus de 18 ans, à concurrence d'un quart de section ou 160 acres plus ou moins.

La demande d'inscription pour homestead doit être faite personnellement par le postulant à l'agence ou sous-agence des Terres du Dominion, pour le district où est situé le homestead de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, l'inscription peut être faite par procuration au bureau de l'Agence à certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou sœur du futur colon.

Le propriétaire de homestead est tenu de remplir ses devoirs comme tel d'après l'un des modes suivants:

(1) Demeurer au moins six mois par année sur le homestead pendant trois ans et le cultiver.

(2) Il peut, s'il le désire, satisfaire à la condition de résidence en habitant une terre en culture lui appartenant en propre, d'une étendue de pas moins de quatre-vingts (80) acres, dans le voisinage de son homestead. Le fait d'être co-propriétaire en société ne donnera pas droit à cette exception.

(3) Si le père ou la mère, le père étant décédé d'un propriétaire de homestead à sa résidence permanente sur une terre en culture lui appartenant en propre, d'une étendue de pas moins de quatre-vingts (80) acres, dans le voisinage de son homestead ou sur un homestead pour lequel il s'est inscrit dans le voisinage, tel colon peut satisfaire à la condition de résidence en vivant chez son père (ou sa mère).

(4) Le terme "voisinage" dans les deux précédents paragraphes est défini comme signifiant pas plus de 9 milles en ligne directe, à l'exclusion des largeurs allouées pour chemins traversant cette ligne.

(5) Le propriétaire d'un homestead ayant l'intention d'accomplir ses conditions de résidence conformément à ce qui précède, tout en résidant chez ses parents ou sur une terre en culture lui appartenant en propre, doit notifier de telle intention l'Agent du district.

Un avis de six mois devra être donné par écrit au commissaire des terres fédérales à Ottawa, lorsqu'on a l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

LE PONT DE QUEBEC

Les plus récentes gravures publiées à l'occasion de la catastrophe du 29 août.

En vente chez
ANT. LANGLOIS,
Marchand de journaux
Côte Lamontagne

JEAN DROLET

BOUCHER DE LARD
ET DE BŒUF
No. 41, Marche Champlain
QUEBEC.

Lard frais et salé,
Beuf frais et salé,
Janbon, Saucisson, Graissée,
Beurre, Œufs,
Viandes hachées, etc.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Départ de la Pointe Lévis
6.50 A.M.
Tous les jours excepté le Dimanche

12.01 P.M.
Tous les jours

6.35 P.M.
Tous les jours excepté le Dimanche

16.20 A.M. 11.31 A.M.
16.05 P.M.
(Tous les jours excepté le dimanche tous les jours.)

WAGON-LIT POUR MONTREAL
Arrivant à 7.20 a.m. faisant recouvrement avec l'International Limited, départ à 9.00 a.m. pour Toronto et tous les endroits de l'Ontario et avec le C.V. et D. & H. pour New-York et Boston et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre.

Heures de départ de Québec, la bateau quitte le pied de la rue St-Paul comme suit:

16.20 A.M. 11.31 A.M.
16.05 P.M.
(Tous les jours excepté le dimanche tous les jours.)

Pour toutes informations, cartes, horaires, etc., s'adresser à l'Importeur qui Asselin du G.T.R. ou AU BUREAU DES BILLETS EN VILLE

Coin des rues du Fort et Ste-Anne, vis-à-vis le Château Frontenac, au Bureau de la Traversée, rue St-Joseph et au bout de la rue St-Paul, et 149 rue St-Paul, Palais.

Exposition Internationale D'ANIMAUX CHICAGO ILL.

Du 31 novembre au 7 décembre 1907

Des billets seront vendus au prix D'UN SIMPLE PARCOURS et UN TIERS de PREMIERE CLASSE pour le voyage et seront bons pour partir du 28 novembre au 3 décembre 1907 inclusivement et pour revenir jusqu'au 8 décembre 1907.

Pour billets et autres informations s'adresser au bureau des billets, 30 rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, à la gare du Palais et au Château Frontenac.

Quebec Railway Light and Power Co.

HORAIRE D'ETE
LE 1er ET APRES LE 1er JUIN 1907, les trains circuleront comme suit:

Entre Québec et les Chutes Montmorency.
LA SEMAINE

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency à toutes les 30 minutes, de 5.30 A.M. à 11 P.M.

Départ des Chutes Montmorency pour Québec, à toutes les 30 minutes, de 6.00 A.M. à 11.30 P.M.

LE DIMANCHE
Départ de Québec pour les Chutes Montmorency 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00 A.M., et toutes les 30 minutes, de 1.00 P.M. à 11.00 P.M.

Départ des Chutes Montmorency pour Québec, 6.41, 9.09, 9.39, 10.09, 10.39, 11.09, 11.39 A.M., 12.09, 12.39, 1.29 P.M., et toutes les 30 minutes, de 1.30 P.M. à 11.30 P.M.

Entre Québec et Ste-Anne de Beauport
LA SEMAINE

Départ de Québec pour Ste-Anne de Beauport, (x) 6.30, 7.00, 8.30, 9.20, 10.20 A.M., 12.20, 1.15, 2.15, 3.15, 4.15, 5.15, 6.15, 7.15 P.M. (10.15 excepté le samedi et 10.45 P.M. samedi seulement).

Départ de Ste-Anne de Beauport pour Québec, 6.30, 6.30, 7.30, 8.30, 9.30, 10.30, 11.30 A.M., 12.30, 1.15, 2.15, 3.15, 4.15, 5.15, 6.15, 7.15 et 10.15 P.M.

DIMANCHES
Départ de Québec pour Ste-Anne de Beauport, (x) 6.30, 6.30, 7.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.30 A.M., (x) 12.00 midi, 1.00, (x) 4.00, 4.30, 5.15, 9.00, et 10.15 P.M.

Entre Québec, Beauport et St-Joachim
JOURS DE SEMAINE

Départ de Québec pour Beauport, 8.30, 11.30 A.M., 2.15, 5.15, et 7.15 P.M.

Départ de Québec pour St-Joachim, 6.30 A.M. et (x) 1.45 P.M.

Départ de Beauport pour Québec, 8.00, 9.15 A.M. et 10.00 P.M.

Départ de St-Joachim pour Québec, 7.15 10.15 A.M., 1.00, 5.00, et 6.50 P.M.

DIMANCHES
Départ de Québec pour Beauport, 6.30, 8.00 A.M. et (x) 1.45 et 7.15 P.M.

Départ de Québec pour St-Joachim, 6.30 A.M. et (x) 1.45 P.M.

Départ de Beauport pour Québec, 8.00, 9.15 A.M. et 10.00 P.M.

Départ de St-Joachim pour Québec, 7.15 10.15 A.M., 1.00, 5.00, et 6.50 P.M.

DIMANCHES
Départ de Québec pour Beauport, 6.30, 8.00 A.M. et (x) 1.45 et 7.15 P.M.

Départ de Québec pour St-Joachim, 6.30 A.M. et (x) 1.45 P.M.

Départ de Beauport pour Québec, 8.00, 9.15 A.M. et 10.00 P.M.

Départ de St-Joachim pour Québec, 7.15 10.15 A.M., 1.00, 5.00, et 6.50 P.M.

DIMANCHES
Départ de Québec pour Beauport, 6.30, 8.00 A.M. et (x) 1.45 et 7.15 P.M.

Départ de Québec pour St-Joachim, 6.30 A.M. et (x) 1.45 P.M.

Départ de Beauport pour Québec, 8.00, 9.15 A.M. et 10.00 P.M.

Départ de St-Joachim pour Québec, 7.15 10.15 A.M., 1.00, 5.00, et 6.50 P.M.

DIMANCHES
Départ de Québec pour Beauport, 6.30, 8.00 A.M. et (x) 1.45 et 7.15 P.M.

Départ de Québec pour St-Joachim, 6.30 A.M. et (x) 1.45 P.M.

Départ de Beauport pour Québec, 8.00, 9.15 A.M. et 10.00 P.M.

Départ de St-Joachim pour Québec, 7.15 10.15 A.M., 1.00, 5.00, et 6.50 P.M.

DIMANCHES
Départ de Québec pour Beauport, 6.30, 8.00 A.M. et (x) 1.45 et 7.15 P.M.

Départ de Québec pour St-Joachim, 6.30 A.M. et (x) 1.45 P.M.

Départ de Beauport pour Québec, 8.00, 9.15 A.M. et 10.00 P.M.

Départ de St-Joachim pour Québec, 7.15 10.15 A.M., 1.00, 5.00, et 6.50 P.M.

DIMANCHES
Départ de Québec pour Beauport, 6.30, 8.00 A.M. et (x) 1.45 et 7.15 P.M.

Départ de Québec pour St-Joachim, 6.30 A.M. et (x) 1.45 P.M.

Départ de Beauport pour Québec, 8.00, 9.15 A.M. et 10.00 P.M.

Départ de St-Joachim pour Québec, 7.15 10.15 A.M., 1.00, 5.00, et 6.50 P.M.

DIMANCHES
Départ de Québec pour Beauport, 6.30, 8.00 A.M. et (x) 1.45 et 7.15 P.M.

Départ de Québec pour St-Joachim, 6.30 A.M. et (x) 1.45 P.M.

Départ de Beauport pour Québec, 8.00, 9.15 A.M. et 10.00 P.M.

Départ de St-Joachim pour Québec, 7.15 10.15 A.M., 1.00, 5.00, et 6.50 P.M.

DIMANCHES
Départ de Québec pour Beauport, 6.30, 8.00 A.M. et (x) 1.45 et 7.15 P.M.

Départ de Québec pour St-Joachim, 6.30 A.M. et (x) 1.45 P.M.

Départ de Beauport pour Québec, 8.00, 9.15 A.M. et 10.00 P.M.

Départ de St-Joachim pour Québec, 7.15 10.15 A.M., 1.00, 5.00, et 6.50 P.M.

DIMANCHES
Départ de Québec pour Beauport, 6.30, 8.00 A.M. et (x) 1.45 et 7.15 P.M.

Départ de Québec pour St-Joachim, 6.30 A.M. et (x) 1.45 P.M.

Départ de Beauport pour Québec, 8.00, 9.15 A.M. et 10.00 P.M.

Départ de St-Joachim pour Québec, 7.15 10.15 A.M., 1.00, 5.00, et 6.50 P.M.

DIMANCHES
Départ de Québec pour Beauport, 6.30, 8.00 A.M. et (x) 1.45 et 7.15 P.M.

Départ de Québec pour St-Joachim, 6.30 A.M. et (x) 1.45 P.M.

Départ de Beauport pour Québec, 8.00, 9.15 A.M. et 10.00 P.M.

Départ de St-Joachim pour Québec, 7.15 10.15 A.M., 1.00, 5.00, et 6.50 P.M.

DIMANCHES
Départ de Québec pour Beauport, 6.30, 8.00 A.M. et (x) 1.45 et 7.15 P.M.

Départ de Québec pour St-Joachim, 6.30 A.M. et (x) 1.45 P.M.

Départ de Beauport pour Québec, 8.00, 9.15 A.M. et 10.00 P.M.

Départ de St-Joachim pour Québec, 7.15 10.15 A.M., 1.00, 5.00, et 6.50 P.M.

DIMANCHES
Départ de Québec pour Beauport, 6.30, 8.00 A.M. et (x) 1.45 et 7.15 P.M.

Départ de Québec pour St-Joachim, 6.30 A.M. et (x) 1.45 P.M.

Départ de Beauport pour Québec, 8.00, 9.15 A.M. et 10.00 P.M.

Départ de St-Joachim pour Québec, 7.15 10.15 A.M., 1.00, 5.00, et 6.50 P.M.

DIMANCHES
Départ de Québec pour Beauport, 6.30, 8.00 A.M. et (x

- AVIS -

Maison E. Roumilhac

FONDEE EN 1875

Le plus grand Stock en Ville de

Vins, Liqueurs, Cognac,
Genièvre, Scotch, etc.,
Huile d'Olive, Conserves, etc.,
Fromages de Roquefort, Limbourg, etc.,
Spécialité de café.

Prix Spécial pour Hôtels et Restaurants

E. ROUMILHAC,
48-50 Côte du Palais,
QUEBEC.

Téléphone 1146.

Téléphone No. 327

BOSWELL & BROTHER LTD

Bière et Porter

90-118, RUE SAINT-VALLIER, :: QUEBEC

GURNEY, MASSEY & Cie L^{tee}

MANUFACTURIERS

de

Fournaises et Poêles

387, RUE ST-PAUL

Montréal

Pilsener Beer

Brewery

Superior Quality

Telephone 833

LA REGION DU LAC ST JEAN CANADA

20,000,000

acres d'excellentes terres à blé à 20^e LACRE

UN PAYS ABONDANT EN BON BOIS ET EN EXCELLENTE EAU

A 190 MILLES

Seulement dans des ports de mer de l'Amérique

UN PAYS POUR LES INDUSTRIES DE TOUTES SORTES

REPLI DE POUVOIRS D'EAU

BEAU CLIMAT ET COMMUNICATIONS FACILES

POUR RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER
à la guilde de colon du lac St-Jean

RENÉ DUPONT,
AGENT DE COLONISATION
CHEMIN DE FER DU QUEBEC ET DU LAC ST-JEAN,
RUE ST-ANDRÉ, QUEBEC, CANADA.

CAFE-RESTAURANT De l'Auditorium

La place par excellence pour Dames et Messieurs

Les huîtres MALPEQUES sont arrivées

P. W. DUGAL

PASTILLES DE VICHY, préparées à la Menthe

PASTILLES DE VICHY, préparées au citron

Petits Pâtés de foie gras

Truffes à la Parisienne

H. BEAUTEY,
22 rue de la Fabrique

Feuilleton littéraire de la VIGIE

MIGNON

PAR GOETHE

De cruelles souffrances morales, suites d'espérances déçues, avaient longtemps torturé Wilhelm Meister. Sa douleur était d'autant plus navrante qu'il était jeune et que dans son cœur neuf, entier, aimant, il y avait beaucoup à déchirer, à renverser, à anéantir. La jeunesse elle-même donnait un nouvel aliment à ces peines. Il s'épuisait en essais renouvelés et toujours instructifs de retenir le bonheur qui désertait son âme, d'en ressaisir la possibilité dans son imagination, d'assurer une courte résurrection à ses joies à jamais perdues. Il aurait succombé à cette lutte sans la nature qui le mit aux prises avec la maladie. Une fièvre violente avec tout ce qui l'accompagne, les médicaments, les transports, les faiblesses et d'autre part les soins de la famille, l'attachement des amis d'enfance, qui ne se fait bien apprécier dans le besoin et l'affliction, furent autant de distractions à ses pensées et de remèdes à sa blessure. Lorsqu'il commença à recouvrer ses forces, il put avec horreur sonder du regard l'abîme désastreux de son aride misère, comme on plonge les yeux dans le cratère d'un volcan éteint. Alors il fit un retour sur lui-même et soumit son passé à une critique impitoyable, n'épargnant point ses plus grandes joies, ses plus caressantes illusions, c'est-à-dire son talent de poète et d'acteur. Il avait cru longtemps à cette double vocation et il y avait mis tout l'espoir et l'idéal de sa vie. Maintenant il ne voyait dans tous ses travaux littéraires qu'une imitation sans âme de quelques formules conventionnelles; il n'y voulait reconnaître que des exercices d'écolier, sans valeur, auxquels manquait l'étincelle du naturel, de la vérité, de l'inspiration. Dans ses poésies il ne trouvait que monotonie, calcul de syllabes, rattachant par une rime misérable des pensées banales, des impressions communes se traînant dans des vers incolores et froids. Il répudiait ainsi de lui-même tout plaisir qu'aurait pu lui procurer cette distraction. Il ne faisait pas plus de cas de son talent d'acteur. Il se reprochait de ne pas avoir découvert plus tôt la vanité sur laquelle se fondait cette prétention de paraître en scène avec succès. Il analysait sa figure, sa démarche, son geste, sa déclamation et les jugeait ridicules; il se refusait décidément toute espèce d'avantage, de mérite, qui aurait pu l'élever au-dessus du vulgaire, et il ne faisait, par cette immolation volontaire de tout ce qu'il avait aimé, qu'augmenter son désespoir; car il est poignant de s'arracher au commerce des muses, de se déclarer indigne de leur société et de faire abandon des plus beaux triomphes, que l'on avait rêvé de remporter en public par sa personne, son maintien, sa voix et ses œuvres.

se donner tout entier à ses chères créations et vivre en elles tout entier. Lui, que le ciel a si précieusement doué de tous les dons intérieurs, qui garde dans son sein un trésor s'accroissant sans cesse de lui-même, il doit, à l'abri du trouble extérieur, vivre au milieu de ses trésors dans cette paisible félicité, que le riche cherche en vain à acquérir en entassant des biens. Vois les hommes courir après le bonheur et le plaisir: leurs désirs, leurs efforts, leur argent, tout tend sans relâche à atteindre ce que le poète a reçu de la nature: la jouissance de tout l'univers, la faculté de se sentir soi-même vivre dans autrui, la communion harmonieuse avec tant de choses inconciliables. Qu'est-ce donc qui rend l'homme inquiet, si ce n'est qu'il ne peut concilier ses idées avec les objets, que la jouissance lui échappe des mains, que ce qu'il a désiré arrive trop tard et que tout ce qu'il obtient ou acquiert n'exerce point sur son cœur l'action, l'impression qu'il attendait de ce qui le captivait dans le lointain. Le destin a élevé le poète comme un dieu au-dessus de toutes ces misères. Il voit le tumulte sans but des passions, des familles, des empires; il voit les insolubles énigmes de malentendus, dont l'explication ne tient souvent qu'à un monosyllabe, causer des désordres indicibles et funestes; il sent à la fois tout ce qu'il y a de tristesse et de joie dans la destinée humaine. Quand l'homme du monde, dans la mélancolie qui le ronge, se traîne à travers la vie sous le poids d'un grand malheur ou, affolé par la joie, se précipite au devant de sa destinée, l'âme si facile à émuvoier, si impressionnable du poète marche, semblable au soleil voyageur, de la nuit au jour, et les accords de sa harpe se mettent par de douces modulations à l'unisson de la joie et de la douleur. Né au fond même de son cœur, la fleur suave de la sagesse y croît en paix, et tandis que les autres hommes rêvent, éveillent, sans cesse, angoissés par des visions monstrueuses qui s'emparent de tous leurs sens; il vit, lui, le rêve de la vie, et les plus bizarres événements sont à la fois pour lui l'avenir et le passé. C'est ainsi que le poète est en même temps maître, prophète, ami des dieux et des hommes. Eh quoi! tu veux que, dans ces conditions, il s'abaisse à faire un misérable métier? Lui qui est fait comme l'oiseau pour planer au-dessus du monde, pour bâtir son nid sur les plus hautes cimes, pour se nourrir de boutons et de fruits, en allant légèrement d'une branche à l'autre, il irait tirer la charrue comme le bœuf, s'habituer à suivre une piste comme le chien ou, peut-être attaché à une chaîne, garder par ses aboiements une cour de ferme?

—Je ne vois pas pourquoi tu te livres à ces extrémités, dit-il. Pourquoi ces compositions, tout en n'étant pas parfaites, doivent-elles être détruites?

—Parce qu'un poème doit être parfait ou ne pas exister du tout; parce que quiconque n'est pas en état d'atteindre la perfection doit s'abstenir des arts et se tenir sérieusement en garde contre tout entraînement de ce genre. Car il y a en tout homme un certain désir indéfini d'imiter ce qu'il voit; mais ce désir ne prouve pas du tout que nous ayons aussi en nous la force de réaliser ce que nous entreprenons. Vois les enfants qui chaque fois qu'ils ont vu des danseurs de corde passer par la ville, ont besoin, eux aussi, de grimper sur les planches et les poutres pour essayer de s'y tenir en équilibre et poursuivent cet exercice jusqu'à qu'ils se sentent poussés à une imitation d'un autre genre. N'est-ce pas aussi ce qui se passe dans le cercle de nos amis? Dès qu'un virtuose se fait entendre, il se trouve toujours des gens qui se mettent aussitôt à apprendre le même instrument. Mais combien s'égarent en chemin! Heureux celui qui comprend à temps que ses désirs ont mal auguré de ses forces!

—J'ai tenu à prouver, dit Wilhelm, que je suis sérieusement décidé à renoncer à un métier pour lequel je n'étais pas né.

Et en achevant ces paroles il jeta au feu le second paquet. Werner voulait le retenir, mais c'en était fait.

—Je ne vois pas pourquoi tu te livres à ces extrémités, dit-il. Pourquoi ces compositions, tout en n'étant pas parfaites, doivent-elles être détruites?

—Parce qu'un poème doit être parfait ou ne pas exister du tout; parce que quiconque n'est pas en état d'atteindre la perfection doit s'abstenir des arts et se tenir sérieusement en garde contre tout entraînement de ce genre. Car il y a en tout homme un certain désir indéfini d'imiter ce qu'il voit; mais ce désir ne prouve pas du tout que nous ayons aussi en nous la force de réaliser ce que nous entreprenons. Vois les enfants qui chaque fois qu'ils ont vu des danseurs de corde passer par la ville, ont besoin, eux aussi, de grimper sur les planches et les poutres pour essayer de s'y tenir en équilibre et poursuivent cet exercice jusqu'à qu'ils se sentent poussés à une imitation d'un autre genre. N'est-ce pas aussi ce qui se passe dans le cercle de nos amis? Dès qu'un virtuose se fait entendre, il se trouve toujours des gens qui se mettent aussitôt à apprendre le même instrument. Mais combien s'égarent en chemin! Heureux celui qui comprend à temps que ses désirs ont mal auguré de ses forces!

La conversation s'anima. Werner soutint qu'il n'est pas raisonnable de renoncer complètement à un talent pour lequel on n'a de goût et d'aptitudes que dans une certaine mesure, sous prétexte que l'on n'arrivera jamais à la perfection absolue.

—Il y a, dit-il, bien des heures de loisir que l'on peut employer ainsi, et peu à peu on arrive à produire quelque chose qui fait plaisir à nous-mêmes et à nos amis.

Mais Wilhelm persista dans son opinion.

—Tu te trompes, mon cher, dit-il, si tu crois qu'une œuvre dont la première conception doit remplir toute l'âme, puisse se produire à des heures interrompues et économisées avec lésinerie. Non; le poète doit

se donner tout entier à ses chères créations et vivre en elles tout entier. Lui, que le ciel a si précieusement doué de tous les dons intérieurs, qui garde dans son sein un trésor s'accroissant sans cesse de lui-même, il doit, à l'abri du trouble extérieur, vivre au milieu de ses trésors dans cette paisible félicité, que le riche cherche en vain à acquérir en entassant des biens. Vois les hommes courir après le bonheur et le plaisir: leurs désirs, leurs efforts, leur argent, tout tend sans relâche à atteindre ce que le poète a reçu de la nature: la jouissance de tout l'univers, la faculté de se sentir soi-même vivre dans autrui, la communion harmonieuse avec tant de choses inconciliables. Qu'est-ce donc qui rend l'homme inquiet, si ce n'est qu'il ne peut concilier ses idées avec les objets, que la jouissance lui échappe des mains, que ce qu'il a désiré arrive trop tard et que tout ce qu'il obtient ou acquiert n'exerce point sur son cœur l'action, l'impression qu'il attendait de ce qui le captivait dans le lointain. Le destin a élevé le poète comme un dieu au-dessus de toutes ces misères. Il voit le tumulte sans but des passions, des familles, des empires; il voit les insolubles énigmes de malentendus, dont l'explication ne tient souvent qu'à un monosyllabe, causer des désordres indicibles et funestes; il sent à la fois tout ce qu'il y a de tristesse et de joie dans la destinée humaine. Quand l'homme du monde, dans la mélancolie qui le ronge, se traîne à travers la vie sous le poids d'un grand malheur ou, affolé par la joie, se précipite au devant de sa destinée, l'âme si facile à émuvoier, si impressionnable du poète marche, semblable au soleil voyageur, de la nuit au jour, et les accords de sa harpe se mettent par de douces modulations à l'unisson de la joie et de la douleur. Né au fond même de son cœur, la fleur suave de la sagesse y croît en paix, et tandis que les autres hommes rêvent, éveillent, sans cesse, angoissés par des visions monstrueuses qui s'emparent de tous leurs sens; il vit, lui, le rêve de la vie, et les plus bizarres événements sont à la fois pour lui l'avenir et le passé. C'est ainsi que le poète est en même temps maître, prophète, ami des dieux et des hommes. Eh quoi! tu veux que, dans ces conditions, il s'abaisse à faire un misérable métier? Lui qui est fait comme l'oiseau pour planer au-dessus du monde, pour bâtir son nid sur les plus hautes cimes, pour se nourrir de boutons et de fruits, en allant légèrement d'une branche à l'autre, il irait tirer la charrue comme le bœuf, s'habituer à suivre une piste comme le chien ou, peut-être attaché à une chaîne, garder par ses aboiements une cour de ferme?

F. X. DROLET

INGENIEUR-MECANICIEN ET CONSTRUCTEUR...

Rue St-Joseph, Québec

Pompes à air et circulaires, Pompes à alimentation, Pompes à réservoir.

SPECIALITES: Pompes pour aqueducs, Pompes à incendie, Pompes à bras.

Notre outillage est des plus nouveaux et des plus perfectionnés. Nous nous occupons spécialement des travaux pour la marine.

GAUDIAS POITRAS

IMPRIMEUR ET RELIEUR

FABRICANT DE LIVRES BLANCS ET DE LIVRES A FEUILLETS MOBILES

8, RUE COLLINS, HAUTE-VILLE, QUEBEC

PHONE 1736

Archer & Co.

MARCHAND DE

BOIS et CHARBON

138-140, rue St-André

Téléphone 646

PRIMERS 10 CTS

POSITIVEMENT LES MEILLEURS CIGARES.

GOLD STAR 5 CTS

H. D. BARRY
M^r. CIGARES
QUEBEC.

Fondée en 1876 Téléphone 2224

Charles Vezina

ENTREPRENEUR

Elect-icien, Plombier, Ferblantier, Gazier et Couvreur

Posage d'appareils de chauffage à air chaude, à la vapeur et à l'eau chaude, appareils de plomberie les plus modernes et hygiéniques. Fourniture et installation d'éclairage électrique et au gaz. Assortiment complet d'appareils de plomberie et fixtures électriques, poêles de cuisine les plus améliorés.

PRIX TRES MODERÉS

117-119 DU PONT, OUE., ATELIER, 124 DU ROI

THE CANADIAN SHOE MACHINERY CO., Ltd.

ERNEST CARON
Directeur-Administrateur

Fabrique de Machines à cheville, à visser (Standard), "Sluggar, Loose Nailer, Heeler" et autres machines spéciales.

308 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Prompte attention à toutes commandes et réparations.

PHONE 2335

HUITRES! HUITRES!

EN GROS ET EN DETAIL

La saison des Huitres est ouverte et comme les années passées des mesures ont été prises pour donner aux clients la plus entière satisfaction, au

RESTAURANT N. MORIN

44 Rue Garneau

Les familles pourront s'en procurer à la douzaine, au cent et au quart.

TABAC Champlain

A FUMER ET A CHIQUER

ROSE QUESNEL

TABAC A FUMER DOUX & NATUREL

ROCK CITY TABACCO LTD QUEBEC

Payez vos taxes d'ici au 2 décembre, pour avoir droit de vote aux prochaines élections municipales.

Honoré Mercier

Nous apprenons avec plaisir que M. Honoré Mercier, fils aîné de l'ancien premier ministre de la Province et échevin de la ville de Montréal, a été choisi candidat libéral pour la prochaine élection provinciale de Châteauguay.

Bien qu'encore jeune, M. Mercier est à la tête d'un excellent bureau d'avocat. Sa conduite à l'hôtel de ville a été si satisfaisante que ses électeurs du quartier centre, qui se recrutent parmi ce que Montréal a de plus influent dans le commerce et les professions libérales, ont déjà signé en masse, une requête le priant de les représenter pour un nouveau terme.

L'élection de M. Mercier nous paraît assurée dans Châteauguay, comté qui a déjà été représenté par des hommes de la trempe des Holton, des Laberge, des Robidoux.

M. Mercier n'est âgé que d'une trentaine d'années. Il a épousé, il y a cinq ans, la fille aînée de M. Louis Fréchette.

Gazette rimée

(Pour la VIGIE)

AMÈRE DÉCEPTION

Synopsis—L'échevin Fiset a voté avec l'échevin Verret contre le règlement autorisant la vente des viandes hors des marchés publics. On avait porté de 450 à 600 pieds la distance prohibée autour des marchés. Or, le docteur, ayant deux magasins à louer, a rapporté-t-on, par une nuit obscure, mesuré la distance qui sépare sa propriété de la Halle St-Pierre et n'a pas trouvé les 200 verges réglementaires. De là sa déception, jugée assez amère pour être mise en vers.

O fille du Chaos! voile de ton lineuil, Dans la demi-noirceur d'une nuit de...

Quelle chose le suit, appendice ou ruban, Sur la neige traçant comme une ligne...

Non, c'est un archéon, fougueux [d'ambition, Qui pour son compte fait ce nocturne [arpentage. Armé d'un instrument de mensuration, Il veut voir si l'édit tourne à son [avantage.

A l'avenir,—d'après l'édit municipal,— On peut vendre partout du bouf et des [asperges. Oui, mais sans se coller au marché [principal, Car il faut s'en tenir au moins à deux [cents verges.

Or, le noctambule a magasins à louer. Par dessus le marché, ses goûts sont très [champêtres. Dans les toits de Lorette il aime à se [jouer. Le gros bétail serait si bien sous ses [fenêtres!

Il voulait donc savoir si le fâcheux édit No pourrait pas au moins un peu le [satisfaire. Voilà pourquoi, lecteur, sur le coup de [minuit, Il tire le galon jusqu'au Marché St-Pierre.

L'irascibilité, c'est sa grande vertu. Constatant que le mal est irrémédiable, Ce bleu voit rouge alors, il est désappointé. D'une voix enrouée, il crie: Allez au [diable!

C'est son mot favori. Comme conviction Il est sonore et chic, mais non [cabalistique. Il ne peut rien changer à la précision Des mètres à ruban et de l'arithmétique.

So near and yet so far! Que faire en [pareil cas? Reculer le Marché? C'est un peu [difficile. Changer le méridien? Voilà bien du [tracas. Peut-on troubler ainsi le sommeil d'un [d'élite?

Cet archéon pourtant savait prendre des [épithètes. Mais cette fois ce sont des verges qui lui [manquent. Est-ce tout? Dussent-ils en être estropiés. Des verges au besoin, les électeurs en [flanquent!

Afin de conjurer ce triste maléfice, Il devrait consulter le prophète Verret. Ce savant lui dirait: "Livre du Sacrifice, Tome un, chapitre deux, verset: [Sacrificet!"

Fausse représentation

L'Événement-Landry, avec sa mauvaise foi habituelle, donne à certaines paroles prononcées par le président de la commission royale un sens qu'elles ne comportent pas. Sir François, en suggérant d'entendre d'abord les témoins belges, a dit: "On demande d'entendre M. Turgeon maintenant. Mais on oublie que M. Turgeon est un des accusés et que le témoignage qu'il donnera ne peut être que celui d'un accusé. Il n'est pas le meilleur témoin qui puisse être entendu."

Qu'est-ce que cela veut dire? Simplement ceci: que c'est une règle élémentaire de preuve qu'il faut produire la meilleure possible. Or, dans le cas présent, les

meilleurs témoins, ce sont incontestablement ceux qui se trouvent en Belgique, savoir: MM. DeJardins, Jacob et le baron de l'Épine. Ce sont eux qui sont en mesure de dire si, oui ou non, dans le cours des négociations avec M. Turgeon, il a été question d'un pot-de-vin de \$60,000. S'ils le déclarent, la preuve est complète, il n'y a pas lieu d'aller au-delà. Mais si, au contraire, ils viennent déclarer que l'assertion du baron de l'Épine est fautive, celui-ci sera pour toujours stigmatisé de parjure, et la cause sera finie.

C'est précisément ce que redoute la petite confrérie nationaliste. Ceux qui la composent ont parcouru la Province en dénigrant M. Turgeon comme un concussionnaire, puis quand ils arrivent dans la tribune des témoins, sous serment, ils sont obligés de déclarer qu'ils ne connaissent rien. Ils se sont donné là le meilleur diplôme de méprisables calomniateurs.

L'enquête se fera pleine et entière.—L'hon. M. Gouin l'a déclaré emphatiquement l'autre jour,—si les pouvoirs de la commission expirent le 31 décembre, le gouvernement les prolongera.

Que le public soit sans inquiétude, la lumière va se faire complète sur cette affaire, et quand la preuve sera terminée, on se trouvera en présence de la conspiration la plus malhonnête, la plus canaille dont nous ayons le souvenir. C'est ce dénoûment que les nationalistes savent devoir se produire qui les agite et les alarme.

De la patience, MM. les nationalistes, la justice est parfois lente, mais elle est toujours sûre.

Question sérieuse

On lisait ces jours-ci dans le Canada: "Québec, 22.—Monsieur Bégin partira pour Rome, mardi prochain."

"En certains quartiers, on fait courir le bruit que Sa Grandeur entreprend ce voyage pour des raisons de santé."

"Mais un prêtre éminent du diocèse de Québec, que j'ai pu rencontrer aujourd'hui, m'a informé que Mgr Bégin avait été mandé à Rome, en toute hâte, relativement à la publication du fameux journal, l'Action Sociale Catholique."

Nous reproduisons cette nouvelle sous toutes réserves, n'ayant pu en obtenir la confirmation.

Elle n'a du reste rien d'in vraisemblable. Sans discuter l'opportunité, pour Québec particulièrement, d'une fondation dont on ne veut pas dans les autres diocèses, on ne saurait ignorer que des plaintes nombreuses et énergiques se sont fait entendre avec toute la prudente discrétion que commandait la circonstance. Ces avertissements ont-ils trouvé écho jusqu'à Rome? Il ne faudrait pas s'en étonner.

Le Canada à la-bas un ami éclairé dans la personne de Son Eminence le Cardinal secrétaire d'Etat Merry del Val, qui connaît bien notre pays et ses conditions sociales et politiques. L'échec mortel que vient d'essuyer dans le district de Québec même le mouvement Bourassiste, intimement lié à la fondation du nouveau journal par la personne de ses collaborateurs et rédacteurs laques, Laflamme, Héroux, Dorion, etc., pourrait bien avoir modifié la situation. Peut-être saisis-ont mieux aujourd'hui l'importance du redoutable rider que Notre Saint-Père a ajouté à son approbation de l'œuvre, interdisant au nouveau journal toute immixtion dans les discussions politiques.

Il y a un autre danger, auquel on n'avait peut-être pas songé. Autre chose est de permettre la publication d'une feuille quotidienne consacrée à la défense des principes catholiques, et d'approuver une entreprise commerciale gigantesque au coût de \$100,000 et peut-être plus, faisant une concurrence désastreuse aux imprimeries existantes, et alimentée au moyen de quêtes dans les églises et de contributions particulières qui ne peuvent être refusées, étant sollicitées au nom de la religion. Nous ne croyons pas que ce fut l'intention de faire servir l'obole du pauvre et les offrandes mêmes du riche pour des fins d'exploitation commerciale. En deux mots, on a sans doute approuvé la fondation du journal, non d'une pieuvre gigantesque dont les tentacules sans nombre et sans fin iraient sucer le meilleur sang du peuple pour engraisser une entreprise mercantile.

Dans ces conditions, la vie ne serait bientôt plus tenable pour une multitude de braves laïques qui gagnent honorablement leur vie au

métier d'imprimeur. Pour la presse existante même, ce serait une concurrence déloyale. Nous savons que déjà les agents de la nouvelle société, aiguillonnés par l'appât des commissions que leur rapporte chaque abonnement, exploitent l'approbation du Pape pour grossir leurs listes d'abonnés, faisant sonner haut que tout bon catholique doit leur donner la préférence, même au détriment des autres journaux. Dans les collèges mêmes, on enrôle les écoliers à la douzaine comme abonnés, leur imposant une dépense qui autrement ne leur serait pas permise.

Le soleil luit pour tout le monde, mais le commerce est une lutte, et la première règle du code dans toute lutte est que l'on ne doit se battre qu'à armes égales. Dans le struggle for life, personne n'est disposé à se laisser manger la laine sur le dos, ni arracher le pain de la bouche. Il y aura des grincements de dents.

On nous demande assez souvent pourquoi tant nous nous occupons d'une chose qui n'existe pas encore. Il n'est défendu à personne de penser à l'avenir; les Anglais disent: "An ounce of prevention is worth one pound of cure, et nous avons aussi notre proverbe qu'un homme averti en vaut deux."

On nous dit aussi: Que savez-vous du programme du futur journal? Nous en savons plus qu'on ne pense. Que dirait-on par exemple si nous en nommions tout de suite les trois premiers articles: campagne contre l'Ordre des Forestiers; campagne contre les Chevaliers de Colomb; campagne pour monter les Canadiens-français de Québec à propos de ce qui se passe dans les diocèses de la Nouvelle-Angleterre. Et nous en connaissons encore d'autres.

Immigration...

Oui ou non?

Beaucoup de personnes, pour ne pas dire tout le monde, parlent de créer un courant d'immigration de langue française sur la province de Québec.

On en parle surtout au moment des élections, et chacun alors de préconiser le mode qui lui paraît le plus convenable pour atteindre le but désiré.

On se rend bien compte que l'augmentation de la population dans les provinces de l'Ouest canadien ne peut que faire diminuer l'influence de la province de Québec dans l'administration des affaires du pays, puisque le nombre de nos députés reste constitutionnellement fixé à 65 et que, pour nous permettre de jouer le rôle que nous avons eu jusqu'ici, il ne faudrait pas de modification dans la répartition du nombre de sièges de la députation d'Ottawa.

On voit donc le danger, et c'est pour le combattre que l'on réclame des pouvoirs publics des efforts sérieux pour nous amener dans la province de Québec des immigrants français, suisses ou belges, et surtout des colons. Il n'est pas difficile de dire que nous avons de belles terres, qu'elles sont fertiles.

C'est vrai, mais ce qui est plus difficile, c'est de le faire croire aux paysans de la vieille Europe. Que l'on regarde en arrière; depuis vingt ans, par exemple, il nous est arrivé un assez bon nombre d'immigrants d'Europe à la suite des réclames que nous avons faites dans les vieux pays, mais combien y en a-t-il qui sont fixés sur des terres? Y en a-t-il un pour cent? nous ne le croyons pas.

Les sacrifices que nous avons donc faits n'ont que peu ou point servi à la colonisation, et, si nous voulons trouver un remède au mal que nous signalons plus haut, il semble naturel qu'il faille employer d'autres moyens.

Le paysan français ou belge qui vient au Canada, et malgré toute l'hospitalité large et généreuse que les Canadiens sont prêts à lui donner, ne s'en trouve pas moins dépaycé, comme le se sent un cultivateur de nos campagnes que l'on enverrait en Normandie, en Bretagne ou dans les Flandres.

Il a non seulement à lutter contre les difficultés physiques de défrichage, mais aussi contre des difficultés morales qui, pour lui, sont tout aussi dures à supporter que les premières. Il n'est pas fait aux habitudes du pays et, s'il parle la même langue, il n'est pas moins vrai qu'il rencontre tous les jours des obstacles dans les relations commerciales ou d'affaires, obstacles qui, s'il est seul, ne peuvent que le décourager.

Tout dernièrement, et en laissant

de côté ce que l'on a voulu y trouver de politique et qui pouvait faire le bonheur de ceux qui aiment à se chamailler, nous avons trouvé dans l'affaire de l'Abitibi ce que nous pourrions appeler un point de nature à rendre service à la cause de la colonisation.

Le gouvernement cérait 200,000 acres de terre à une compagnie belge pour un prix convenu et à la condition que cette compagnie établit chaque année un certain nombre de colons sur ses terres. Était-ce, comme on a voulu le prétendre, une mauvaise affaire, parce que, a-t-on dit, les terres de l'Abitibi valaient les terres du comté des Deux-Montagnes?

Nous n'hésitons pas à répondre: non, et d'abord parce que, si ces terres sont bonnes, elles n'auront réellement de valeur comme celles du comté des Deux-Montagnes que lorsqu'elles seront défrichées. Mais là n'est pas la question.

En prenant 200,000 acres de terre, le syndicat belge voulait évidemment faire des affaires. On ne risque pas, soyons franc, de capitaux sans avoir de chance de les faire profiter, mais quel était le moyen pour les belges de mieux faire profiter leurs capitaux, sinon de rétrocéder par lots de ferme à des cultivateurs européens, et suivant les conditions de la concession, les terres que le gouvernement leur avait données? Ces capitalistes étrangers, se trouvant sur place, inspiraient naturellement plus confiance à des compatriotes que des étrangers et pouvaient aisément recruter les colons dont ils avaient besoin.

D'un autre côté, les colons, généralement peu fortunés quand ils ne sont pas sans le sou, auraient trouvé auprès de ces capitalistes les premières avances dont ils pouvaient avoir besoin.

N'oublions pas non plus qu'ils se seraient trouvés groupés et n'auraient pas été obligés de changer du coup leurs habitudes et leurs coutumes. En un mot, ils n'auraient pas eu à souffrir de l'isolement que rencontre le colon qui vient seul.

Nous croyons donc que, dans la province de Québec et surtout dans les vastes régions que va traverser le Transcontinental, quelques concessions de ce genre ne pourraient être que très profitables à la colonisation.

Les capitalistes qui s'y intéresseraient deviendraient nos meilleurs agents de recrutement, et de leur côté les colons qui se trouveraient ainsi établis, après avoir reçu les secours nécessaires à tout débutant, nous vaudraient en Europe la meilleure réclame que nous puissions faire.

Il faut bien se le mettre dans la tête, ce n'est pas la terre qui nous manque dans la province de Québec, et nous pouvons facilement fournir l'emplacement à des milliers et des milliers de cultivateurs.

N'allons donc pas discuter ou ergoter sur le prix des terres ou sur les concessions faites à un tel ou un tel, si nous voulons enrayer le mal dont nous sommes exposés de souffrir bientôt.

Disons-le carrément, nous voulons de l'immigration européenne ou nous n'en voulons pas; mais si nous en voulons, laissons donc un peu de latitude à nos gouvernements à quel point qu'ils appartiennent, et essayons de croire qu'il y a chez ces gens qui sont à la tête des affaires, non seulement un peu de bon sens et de raison, mais aussi un peu d'amour pour leur province et d'esprit public.

Propos municipaux

Le froid et la neige sont bienvenus. On a cessé de patanger dans la crotte chère au président du comité des chemins, et l'on peut déambuler sans se retrousser jusqu'aux mollets. Les cochers sont particulièrement reconnaissants au dieu des vents: ils passaient leur temps à laver leurs voitures!

Une opinion assez répandue au sujet du règlement de la vente libre des viandes, c'est que l'Administration municipale commence par la queue. La première chose à faire avant de décentraliser la vente, ce serait d'avoir un grand marché aux animaux et d'un abattoir central.

Au dernier comité de l'Aqueduc, on a rejeté la soumission de M. Bileau pour tranchées, en disant que les ouvriers de la corporation feraient l'ouvrage à meilleur compte, et que cela les occuperait. Il y a quelques mois, la même question se présentait; on adjugait cependant les travaux d'excavation à un entrepreneur dont le prix était beaucoup plus élevé que les estimés de l'ingénieur de la cité. La ville a donc perdu alors quelques centaines de piastres. Quelle administration incohé-

CONSERVES Poulet à la gelée, Riz de Veau à l'Oseille, Andouillettes Riz de Veau aux Pois, Canard aux Pois, Ecrevisse Bordelaise H. BEAUTEY 22 rue de la Fabrique.

LE VRAI SLEIGH SPEEDER "AMERICAIN" LA GRANDE NOUVEAUTÉ LE SLEIGH LEGER qu'il vous faut: SLEIGH qui donnera le plus d'avantage à votre cheval. SLEIGH Solide, Rigide, construit spécialement pour la grande vitesse. NOUS EN AVONS DE PLUSIEURS MODELES

Assortiment complet de VOITURES D'HIVER de tous genres. NOS LIGNES VOUS INTERESSERONT. UNE VISITE S'IL VOUS PLAÎT. Sleighs, Bob-Sleighs, Harnais, Robes de Carrioles, Laveuses et Tordeuses, Machines à Tricoter, etc., etc., etc. P. T. LEGARE, Manufacturier et Importateur - - 273 rue St-Paul, Québec

LA COMPAGNIE DE GAZ Frontenac L'installation de la Cie du Gaz Frontenac est maintenant en opération. Nos Ingénieurs sont à faire l'épreuve complète des machines. Le Gaz sera fourni aux consommateurs dans bien peu de jours. Nous désirons installer toutes les conduites possibles avant l'hiver. Notre représentant se fera un plaisir d'aller vous voir. S'il vous plaît téléphonez au No 152. Compagnie de Gaz Frontenac TELEPHONE No. 152 BUREAU 140 rue St-Jean

El Sergeant Cigar Store 179 ST-JOSEPH, Phone 2097. QUEBEC Un fumeur dépense, chaque mois, une somme considérable pour Tabacs en Feuilles, en Plugs et en paquets, Cigares et Cigarettes, Pipes, Sacs à Tabac, et différents articles pour fumeurs. A-t-il toujours pour la valeur de son argent? C'est contestable. Pour s'en assurer, il doit acheter au El Sergeant Cigar Store

Liverpool à Edmonton en 11 jours (London Daily Mail.) A l'éditeur de Overseas Daily Mail. Monsieur—Je vous envoie ci-joint un entrefilet pris dans un journal local concernant des oiseaux que nous avons expédiés d'ici l'autre jour. Il faudra certainement battre ce record. Vos dévoués, Knowles Bros. Edmonton, Alberta, Canada.— Transférer des marchandises de Liverpool, Ang., à Edmonton, Alberta, en 11 jours est le record de la Dominion Express. Le 20 septembre ils expédiaient des oiseaux à Knowles Bros, Edmonton. Une lettre qui avait été mise à la malle le même jour n'arriva que le jour suivant. Les marchandises avaient été expédiées par l'Empress of Ireland via Montréal et la lettre par le Lusitania via New-York. Les deux paquebots étaient partis de Liverpool le même jour. Un doigt dans l'œil "Un jeune libéral", qui a écrit les "Mémoires électoraux" publiés le 23 novembre dans le Soleil, tient à faire savoir au public en général et à l'Événement en particulier, qu'il n'est pas M. Joseph Turcotte, avocat, et que l'Événement se met un doigt dans l'œil en soutenant que M. Joseph Turcotte est l'auteur de cet article. UN JEUNE LIBÉRAL.